

En partenariat avec :



« Partager ce que l'on sait  
et apprendre du savoir des autres »

# COMPTE RENDU

## PETIT-DÉJEUNER DÉBAT: POUR DES TERRITOIRES RURAUX VIVANTS



Tarare (69)  
18 / 03 / 2015



Terrasse Ninkasi - Tarare

### SOMMAIRE

1/ EN QUELQUES MOTS	p.2
2/ INTRODUCTION DU GROUPE DE TRAVAIL	p.2
3/ L'ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE	p.3
3/ L'ATELIER D'URBANISME ET LE PROGRAMME HABITER AUTREMENT DU PNR LIVRADOIS FOREZ	p.5
4/ REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG DE LA COMMUNE DE TREFFORT - CUISIAT	p.7
5/ CONCLUSION	p.8

Centre d'échanges et de ressources pour la qualité environnementale des bâtiments et des aménagements en Rhône-Alpes

Avec les partenaires de nos actions



## PROGRAMME :

- 8h15 :** Accueil et introduction, par le groupe de travail «Aménagement» de VAD
- 9h00 :** Economie régénérative, par Franck Chaigneau, Caisse des Dépôts
- 9h40 :** L'Atelier d'urbanisme en Livradois Forez par Juliane Court et Habiter autrement les centres bourgs par Claire Butty, PNR Livradois Forez
- 10h10 :** Redynamisation du centre bourg de la commune de Treffort-Cuisiat par Pierre Perdrix, ancien maire et Vincent Berlottier, architecte
- 11h00 :** Echanges et questions

## 1) EN QUELQUES MOTS

Cet atelier organisé par le groupe de travail aménagement de VAD, en partenariat avec le CAUE du Rhône, a rassemblé une trentaine de professionnels.



En 2014, un rapport d'analyses et de propositions pour l'avenir des territoires ruraux avait été remis à l'Assemblée des départements de France. D'autre part, le lancement du réseau rural national 2014 - 2020 renforce l'intérêt porté au territoire rural. C'est en ce sens, que le groupe a souhaité se consacrer aux territoires hors des dynamiques métropolitaines et plus largement aux territoires ruraux français. L'objectif du groupe de travail aménagement de VAD est de s'interroger sur la valorisation des territoires ruraux en appréhendant notamment les processus, méthodes et outils existants.

## 2/ INTRODUCTION DU GROUPE DE TRAVAIL

Intervention de Daniel Schoen et Jean-Pierre Marielle

Les territoires ruraux français sont d'une grande diversité tant par leurs tailles que par leurs spécificités. Traiter le thème de la ruralité met ainsi en exergue toute une série de questionnements : Comment redynamiser les centres bourgs ou pôles de vie ? Comment valoriser les richesses d'un territoire et travailler sur son attractivité ? Quel lien et interdépendance avec les métropoles ou les bassins d'emplois ? Quelle stratégie foncière pour un aménagement des territoires équilibré ?

Ne pouvant traiter l'ensemble de ces problématiques durant l'atelier, le groupe s'est concentré sur les territoires hors des dynamiques métropolitaines en abordant l'échelle du centre bourg, le rôle des collectivités via notamment les actions d'un PNR et enfin la question de l'attractivité/revitalisation avec le thème de l'économie régénérative.

Daniel Schoen et Jean-Pierre Marielle du groupe de travail ont introduit l'atelier en rappelant les sujets préalablement abordés par le GT : PLUI, Chronoaménagement avec l'expérience du SCOT de Grenoble (faire des aménagements pour permettre de la proximité et non pas pour aller plus vite), les circuits courts (gestion des coûts de sortie, maîtrise des intervenants) sur la base des témoignages de l'EPASE à Saint-Etienne, l'urbanisme social avec les grands projets de Ville et l'apport d'Habitat et Humanisme (logement passerelle, intergénérationnel etc.) avec l'idée forte qu'un lieu peut devenir fédérateur d'un esprit et d'une identité de quartier.

Traiter des territoires ruraux implique de s'interroger sur l'interdépendance des territoires. Fruit d'une géographie de plus en plus liquide, elle pousse à la

spécialisation territoriale. A ce titre, l'idée « d'oasis en tout lieu » est intéressante mais ne peut pas être la seule solution. Ainsi, comment un territoire peut trouver son identité sans pour autant être monofonctionnel ? Il faut trouver le juste équilibre entre connexion, spécialisation et gestion des flux entre les différentes échelles territoriales et ainsi transformer l'interdépendance en interconnexion.

Cette démarche implique donc de :

- S'intéresser à la gouvernance des opérations,
- S'appuyer sur les richesses des territoires,
- Travailler à l'échelle de l'intercommunalité pour le partage des équipements,
- S'intéresser à l'économie productive sur place avec l'apparition d'un modèle alternatif.



Retrouver :

- les supports de présentation sur le site internet de VAD, rubrique : « Manifestations VAD » : <http://www.ville-amenagement-durable.org>.

- les photos de l'atelier sur la phototèque de VAD

<https://plus.google.com/photos/105341796865671988695/albums/6151253267180206865>

### 3/ ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE

Intervention de Franck Chaigneau, Responsable Veille, Études et Prospective Territoriale de la Direction du Développement Territorial et du Réseau, Caisse des Dépôts

C'est le service Mairie-conseils de la CDC qui dans la cadre de sa démarche Territoires et Dynamiques économique a mis en avant le principe d'économie régénérative. L'objectif est de mobiliser les ressources territoriales pour maintenir et accroître l'attractivité. Cette démarche induit de reconsidérer l'approche « aménagiste » classique des territoires en capitalisant sur l'existant, l'histoire, la fierté locale pour développer de nouveaux pôles économiques d'avenir. Le territoire doit être appréhender comme un milieu qui, de part ses caractéristiques intrinsèques, est source d'activité. Ici, 2 économies s'opposent, résidentielle et productive, sans pour autant faire

abstraction des liens existants. Les territoires ruraux fonctionnent beaucoup sur l'économie résidentielle, essentielle mais basée sur des richesses générées ailleurs (économie de redistribution). En période de crise économique, cette solution n'est pas pérenne. Une véritable réflexion doit être initiée au niveau local pour ré-enclencher l'économie. En ce sens, le concept d'économie régénérative permet de faire d'une réalité territoriale un levier économique. Comment ? En offrant localement le premier marché d'une activité : en « testant » le marché extérieur via l'achat touristique; en apportant un « effet d'image » aux productions locales; en

attirant certains talents, vecteurs de créativité et d'innovation.

La démarche se veut participative et débute par un diagnostic des richesses territoriales par les élus. L'autre aspect est d'orienter les aménagements, de savoir où implanter les activités. Il s'agit du support inerte de l'activité économique.

#### » EXEMPLES

##### > Le village documentaire en Ardèche : un projet développement économique (07)

Depuis plus de vingt ans, Lussas abrite chaque été l'un des trois plus grands festivals du film documentaire en France. La manifestation s'appuie sur de nombreux soutiens, dont celui de la commune. Au-delà, Lussas a su développer un projet économique de «village documentaire», authentique pôle d'excellence audiovisuel.

##### > Le pôle industriel « Handicap Autonomie » de Vierzon (18)

A partir des spécificités industrielles locales, la communauté de communes de Vierzon dans le Cher a monté un pôle de compétences sous forme de «cluster», c'est-à-dire de «grappe» d'entreprises spécialisées dans l'autonomie, le handicap et la gérontologie.

##### > En Ardèche, deux communautés de communes s'associent pour créer la « Vallée du Bijou »

En 2010, deux communautés de communes ardéchoises mettent en place un programme d'actions pour mettre en valeur un savoir-faire traditionnel autour du travail du bijou. Objectif : unifier les acteurs de la filière autour de projets communs pour lui donner une meilleure visibilité.

##### > La reconversion d'un site industriel textile en pôle culturel et économique

Créée en 1762 dans une vallée des Vosges, la manufacture d'impression de Wesserling (Haut-Rhin) est définitivement fermée en 2001. La communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin l'acquiert rapidement et s'appuie sur le caractère patrimonial du site pour se lancer dans un vaste projet de relance de la filière textile locale.

##### > L'élaboration d'un système productif local et promotion de la filière « faïence »

Confrontés à une grave crise de la production locale de la faïence, les élus de la communauté de communes de la région de Desvres (Pas-de-Calais) saisissent l'occasion d'un appel à projet de la Datar pour réintégrer cette filière dans un système productif local (SPL). Si, au départ, les nombreux partenaires techniques et institutionnels se montrent plutôt sceptiques, ils réussissent pourtant à sauvegarder plus d'une demi-douzaine d'entreprises et une centaine d'emplois. Le territoire entre dans le Réseau international des villes et des métiers d'art.



Ces exemples illustrent la logique de régénération économique, de plan de développement local sur 10 à 15 ans pour tendre d'une économie purement résidentielle à une économie productive locale. Ce travail implique certaines conditions de réussite :

- La capacité des élus locaux et de leurs partenaires (entreprises, associations, satellites, ...) à identifier les spécificités de leur territoire et à entrer dans une dynamique collective de valorisation.

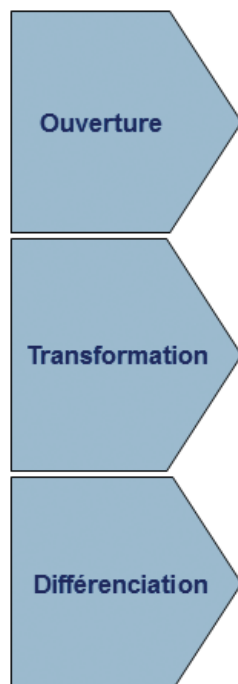
- La capacité des pouvoirs publics locaux à impulser et articuler des dynamiques culturelles, touristiques, résidentielles et productives autour d'une vocation affirmée pour le territoire.
- La capacité à travailler concrètement des ressources immatérielles : la qualité territoriale et l'imaginaire localisé.

Il faut changer de regard sur l'aménagement et l'attractivité d'un territoire, passer d'une vision de territoire «support » à territoire «milieu », vivant et générateur d'activité.

Quand on se pose la question de durabilité des territoires il faut impérativement intégrer le pilier économique à la stratégie. Car sans viabilité économique rien n'est durable et l'on doit alors s'orienter vers du renouvellement urbain.

## Concentration / état statique > Démarche > Diffusion / processus dynamique

- Accumulation
- Attirer
- Maintien d'activités
- Fort impact
- Fournir
- Qualification
- Portefeuille d'offre
- Attendre



- Irrigation
- Accueillir
- Création d'activités
- Leviers puissants
- Assembler
- Différenciation
- Ciblage
- Aller au devant

Source CDC

### Les 3 voies pour faire de l'économie régénérative un levier économique sur le territoire

Le lien entre image et territoire fonctionne à la condition que ce dernier dispose d'une forte personnalité. Le préalable est donc de travailler sur l'identité du territoire avant de vouloir projeter une image.

Même si la notion d'identité engendre nombre de questions sous-jacentes, il convient de ne pas s'éparpiller et de s'appuyer sur un phénomène de mémoire, de légitimité pour préparer l'après. Le premier travail consiste à éclairer les élus sur l'identité des territoires comme Tarare qui est un cas typique de vallée industrielle, ayant pris l'énergie de la rivière et s'étant développé sur cette base. Si l' élu ne fait pas ce travail, il butera sur un plafond de verre et l'identité s'effacera sous les ronds-points, les routes et les parkings. L'urbaniste peut contribuer en participant

ou co-animant ce processus de mise en évidence de la ressource.

On observe parfois des levés de bouclier estimant que le rôle des petits territoires n'est pas de définir des stratégies mais de s'intégrer dans les politiques définies par le SCOT. Cela se traduit par de la résistance et de la contestation. En effet, la capacité de développement des territoires ruraux est régulièrement limitée par les documents d'urbanisme. Cependant, il faut oser la polémique créative qui vient revisiter une identité territoriale « Pourquoi pas un délire créatif sur le poulet dans la Bresse ». Voici un exemple d'identité comme base d'accroche :

- Chicorium délirium : la fête de la chicorée de la ComCom de la Région d'Audruicq

Il faut une grande quantité de matière grise pour déclencher la dynamique, une agence seule ne peut pas engendrer cela. Il faut à la base une gouvernance et l'étendre à toutes les forces vives d'un territoire (école, métier créatif etc.).

Les premières questions à se poser sont :

- où sont les points de contact avec l'extérieur ?
- où est la vitrine du territoire ?

Cela n'implique pas l'idée d'un territoire complet qui vit sur l'entre soi mais insérer dans un système plus large avec une valeur ajoutée.



### 5 principes de l'économie régénérative :

- En changeant de regard sur les territoires on peut voir de nouvelles ressources.
- Toute caractéristique locale est potentiellement une souche de développement.
- La dynamique endogène peut générer l'attractivité exogène.
- Affirmer des vocations permet de construire des dynamiques transversales.
- Un cadre rigoureux stimule la créativité et prépare le passage à l'acte.



## 3/ L'ATELIER D'URBANISME ET LES CENTRES BOURGS DU PNR LIVRADOIS FOREZ

Intervention de Juliane Court, chargée de mission architecture et Claire Butty, chargée de mission aménagement du PNR Livradois Forez

### Parc Naturel Régional Livradois - Forez :

Une association pour la création du Parc naturel régional Livradois-Forez s'est constituée en avril 1982 sous la présidence de Maurice Adevah-Pœuf (maire de Thiers et député du Puy-de-Dôme) et sur l'initiative de dix-sept élus réunis en novembre 1981 au Bruçeron (commune située dans les Monts du Forez). Il s'agissait de réagir contre le fatalisme du déclin démographique et économique que les observateurs et la plupart des habitants jugeaient irréversible.

L'objectif prioritaire de développement économique et social du Livradois-Forez était fermement revendiqué. Les élus refusant le discours classique opposant protection de l'environnement et développement, le principe était dès lors de créer un parc original et novateur dont la qualité de l'environnement et des patrimoines devait être le facteur stratégique de son développement.

La création du Parc a été relativement rapide et le projet de charte constitutive élaboré dès 1984. Le syndicat mixte de gestion du Parc Livradois-Forez a été constitué en 1984. Le ministère de l'Environnement a attribué le label parc naturel régional en décembre 1985. Le parc naturel régional Livradois-Forez a été « officiellement » créé par délibération du conseil régional d'Auvergne le 4 février 1986.

Depuis, sa Charte a été révisée deux fois, le label a donc été attribué de nouveau en 1998 ; un décret de renouvellement du classement en Parc naturel régional pour les douze prochaines années est paru au Journal officiel le 27 juillet 2013. À l'occasion de cette dernière révision, pour la première fois cinq communes du département de la Loire ont adhéré au Parc : Noirétable, La Chamba, La Chambonie, Jeansagnière et Lérigieux.

Source PNR Livradois - Forez



Source PNR Livradois-Forez



Le PNR regroupe 162 communes sur 3 départements. Cet espace se compose :

- d'un bassin agricole,
- d'un bassin industriel (coutellerie, papeterie),
- d'une nouvelle industrie du bois (plantation depuis année 50).



Le PNR s'appuie sur 3 personnes à temps complet qui accompagnent les communes dans leur projet d'aménagement PLU, PLUI, urbanisme opérationnelle, équipement public, aménagement d'espace public (image du territoire et pas être uniquement dans une logique foncière). Il s'est doté en 2010 d'une charte pour permettre le développement d'un projet de territoire à 12 ans « où frugalité se conjugue avec épanouissement ». Cette charte contient un volet urbanisme conséquent car il était important de se doter d'outil pour l'ingénierie territoriale : l'atelier d'urbanisme.



La volonté était de ne pas créer une structure supplémentaire, mais plutôt, de s'appuyer sur les ressources locales (DDT, CAUE, Ademe, Agence de développement). L'objectif est d'accompagner les élus au quotidien, le plus en amont dans leur méthode de travail et de faire émerger des solutions.

*« On attend des démarches plus participatives, avec davantage d'échange et de terrain. Il faut travailler en parallèle sur les enveloppes budgétaires. »*

- PLUI

Sur le PNR, 3 PLUI sont en cours et 1 a été validé. Pour l'un des PLUI, plus de 120 réunions ont été organisées en 3 ans. Il faut composer entre : Préserver les espaces, les terrains à bâtir et le développement d'activité etc.

- Programmation

Actuellement une étude de programmation d'un centre bourg est en cours autour d'une maison de santé et potentiellement d'une médiathèque (espace public numérique). A cette étude a été associée une mission de designer d'espace public pour une cartographie des nouveaux usages afin de développer des services plus en lien avec le territoire et les attentes des habitants : Partir des besoins et non pas des outils d'aménagement.

- Bois local

Valorisation de la ressource bois avec le guide « Construire et rénover en bois local en Livradois Forez » pour passer un cap « de l'intention à l'action par l'utilisation de la ressources ».

Le PNR du LIVRADOIS Forez recouvre un territoire maillé de petits bourgs. L'enjeu

est de redonner envie de vivre en centre bourg. Mais comment travailler sur ces polarités ?

Pour cela, le PNR s'est appuyé sur un appel projet sur 2011-2013 pour lancer le programme « Habiter Autrement »

L'objectif : accompagner 6 communes sous influence de bourgs

- Travailler sur une méthodologie.
- Coordonner habitat, commerce et mobilité.
- Impliquer la population locale dans cette stratégie en plusieurs temps (Atelier/réunion publique/plénière/équipe locale/résident sur place).

Les autres communes, ont pu bénéficier de ce retour d'expérience en prenant conscience de l'importance de l'avis des populations dans la concrétisation des projets et en déclinant et adaptant ses méthodes de médiation à leurs projets. Ainsi le parc accompagne les communes dans la réalisation des cahiers de charges, dans l'identification des besoins en compétence (ingénierie financière et technique) permettant de sécuriser élus, population et investisseurs sur la viabilité des projets.

Le territoire perd de la population donc l'une des interrogations est d'identifier comment faire du commerce de proximité lorsque l'économie résidentielle est en déclin ? Comment redonner l'envie d'habiter le centre bourg malgré une typologie de bâtiment ne correspondant pas aux attentes des nouveaux ménages ? Une simple action publique ne peut pas enrayer la problématique d'image. Le point de vigilance est aussi de ne pas conduire une action à effet soufflet mais une démarche qui perdure dans le temps, qui fasse des émules.

L'un questionnement réside également dans la dé-densification pour créer des vue sur le grand paysage, comment faire en sorte que les gens qui traversent le village ou empreintent la route nationale, s'arrêtent. Il y a-t-il une gare qui permet de s'arrêter ?

Il faut se doter d'une stratégie foncière pour hiérarchiser l'action publique et explorer l'action partenariale publique/privé tout en gardant en mémoire l'importance de la vitrine et de l'aspect culturel.

Beaucoup de questions se posent à nous et pour lesquelles nous n'avons pas forcément de réponses :

- Comment faire changer l'usage de la propriété, récupérer le rez-de-chaussé du centre bourg.
- Quels élus sont capables d'accepter le non paternité du projet ? (Bâtiment à 5 ans, Bourg à 10 ans, Territoire à 20 ans)

Face à ces constats, le PNR souhaite assurer une transition et une continuité notamment auprès des élus qui se retrouvent parfois entourés de trop d'interlocuteurs, engendrant une hypercomplexité.



## 4/ REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG DE TREFFORT-CUISIAT

Intervention de Pierre Perdrix, ancien maire de Treffort-Cuisiat et Président du Conseil local de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse, et sur le développement de village par Vincent Berlottier, architecte



### Commune de Treffort - Cuisiat

La commune de Treffort-Cuisiat est située au carrefour de la RD 52, et de la RD 3, qui relie la vallée du Suran à la plaine de la Bresse et se situe à 16 kilomètres de Bourg en Bresse

Ce territoire de 3 940 ha, est issu de la fusion en 1972 des deux communes de Treffort et Cuisiat.



Hormis les deux principaux villages, la commune rassemble de nombreux hameaux dispersés sur le territoire.

Après 2 mandats d'élu, Pierre Perdrix devient maire de la commune en 1995 avec la volonté de penser la commune en mode projet. Pendant les 2 premières années du mandat, l'équipe municipale a lancé un chantier de réflexion sur la vision de la commune à 30 ans. Pour cela 3 cabinets ont été missionnés (bureau d'études, architecte et paysagiste). En laissant « carte blanche » en terme de créativité et d'innovation, ceci a permis de recueillir des visions nouvelles et extérieures sur l'avenir du village. La restitution publique a marqué le lancement de cette initiative de redynamisation.

« Dans les années 70, il y avait 1 100 habitants et une zone d'activité a été créée. Les lotissements étaient uniquement communaux marquant la maîtrise de la commune sur son avenir et facilitant son pilotage. »

La réflexion doit intégrer la question des échelles, de notre point de vue l'échelle pertinente est celle à laquelle la décision va se prendre. Il faut que l'entité qui ait le pouvoir d'agir et de faire agir, soit à l'origine de la décision. Ceci permet, par la suite, de répartir les actions territoriales en fonction des compétences et des pouvoirs dont disposent les collectivités territoriales.

Dans ce sens, il ne faut pas avoir peur de s'ouvrir aux autres intercommunalités, ce n'est pas parce qu'elles sont plus « importantes en taille, en ressources financières » qu'elles sont une menace. Chaque territoire est le satellite d'un autre et dispose de ses forces (et de ses faiblesses) . Le plus gros ne phagocyte par le petit si celui-ci a une identité forte (Sortir de la vision conservatiste).

Après le temps de la réflexion vient celui de l'action, que l'on a souhaité transversale. En effet la requalification de l'espace public engendre nécessairement une mise à niveau du privé.

Il faut pouvoir créer des pratiques avant de faire de la réglementation. Etre une maîtrise d'ouvrage publique cela implique d'utiliser les outils à sa disposition notamment le droit de préemption urbaine même si cela n'est jamais une bonne chose pour les élections.

Les effets induits de l'action de la collectivité.

En intervenant sur le foncier, il a été décidé de rassembler les activités commerciales autour d'un espace public, le champ de foire, pour créer une zone centrale, une identité, de la vie :

- Location du commerce par la commune.
- Vente du commerce avec obligation de rester sur place 10 ans.

La stratégie foncière est la base de la politique de la ville, sa vitalité pouvant se mesurer en observant l'activité des rez-de chaussée « qui tient le trottoir tient la ville ».

La plus grande difficulté, mais aussi la plus grande réussite a été d'investir massivement dans la matière grise. Que ce soit au travers des études, des accompagnateurs, que dans l'acquisition de compétences. En effet, il était impératif d'avoir un ingénieur / conducteur d'opération en interne pour piloter le projet.

La clé pour accompagner les élus dans le processus de décision et leur permettre d'acquérir un socle de connaissance de base est de les « emmener se promener » !! En découvrant les actions d'un territoire qui n'est pas le leur, ils peuvent échanger, critiquer, débattre en toute liberté et développer, ainsi, une véritable culture commune de l'aménagement

Aménagement de village :

En lien avec l'OPH, un nouveau quartier et une chaufferie bois couplée à un réseau de chaleur (école, salle des fêtes, logements, restaurants, etc.) ont été implantés. Ce projet accompagné par le CAUE a permis la création de 25 logements à l'hectare. De plus, un travail

sur les venelles et les chaussées mixtes a été lancé. Même si il s'agit d'espaces publics inutiles en tant que tel, ils ont permis de décloisonner l'espace en créant une dizaine d'itinéraires piétons au coeur du village et sont connus pour faciliter les relations de voisinage.

Dans un premier temps, le projet a été pensé sans consulter le PLU pour ne pas se contraindre. C'est dans un second temps que nous avons regardé ce qui était compatible.

La commune a aussi été pensée comme un point d'étape :

Pour cela il convient de dédensifier pour créer des perspectives, des ouvertures sur le paysage et cela relève d'une vraie stratégie foncière « transformer le village, d'un lieu de passage à un lieu de vie, d'étape »



## 5) CONCLUSION

Le sujet de l'atelier est pleinement dans l'actualité avec la restitution le 13 mars 2015 des conclusions du comité interministériel consacré aux territoires ruraux sous l'intitulé « Nos ruralités : Une chance pour la France ».

Aussi la Ministre Sylvia Pinel annonçait « Des besoins nouveaux ne cessent d'apparaître auxquels le gouvernement veut répondre, et montrer comment tous les leviers de l'Etat sont en permanence mobilisés au service du développement et de l'attractivité de ces territoires. »

La contribution s'articule autour de 3 priorités :

- Garantir à chaque citoyen l'égalité d'accès aux services, qu'ils soient pu-

blics, économiques, éducatifs, culturels ou de loisirs

- Renforcer les capacités des territoires et de leurs élus à porter et développer des projets pour une action publique de proximité, adaptée aux besoins des Français
- Assurer la mise en réseau des territoires pour dépasser les logiques de concurrence territoriale et renforcer les complémentarités

Ces priorités d'action sont traduites dans un plan d'une cinquantaine de mesures.

En parallèle, la ministre vient de confier à Frédéric Bonnet, grand prix de l'urbanisme 2014, l'animation d'un groupe de travail sur l'urbanisme des territoires ruraux et périurbains.

Ces échanges, ont permis de mettre en exergue le fait que même si la stratégie nationale apporte un cadre, des orientations et des exemples de pratiques stratégiques; c'est au niveau local que le projet et l'impulsion doivent naître. Chaque particularités territoriales est une richesse qu'il faut identifier et mettre en avant pour créer une économie résidentielle et productive. Ainsi le territoire entretiendra sa propre attractivité.

Le GT aménagement de VAD fera remonter dans ces instances les travaux, retour d'expérience et réflexion issu de l'atelier.

